



CLIO TROPHY

■ ■ ■ BELGIUM

ADDITIF N°2 AU REGLEMENT TECHNIQUE 2021

VALABLE UNIQUEMENT POUR RENTIES YPRES RALLY BELGIUM 2021

**ARTICLE 10 : PNEUMATIQUES**

Leur utilisation est soumise au respect total de la réglementation en vigueur de l'Autorité Sportive Nationale du rallye sauf sur les points ci-dessous. En cas de divergence, le texte le plus restrictif prévaudra.


10.1 TYPE DE PNEUMATIQUES

Les concurrents inscrits au CLIO TROPHY BELGIUM 2021 devront obligatoirement utiliser des pneumatiques de marque MICHELIN provenant du fournisseur exclusif désigné par MICHELIN soit Kronos Tyres.

Ces pneumatiques seront obligatoirement des MICHELIN MOTORSPORT CONNECT. Ils porteront un marquage « K » (Police blanche sur fond vert) sur le flanc extérieur.

Le concurrent pourra néanmoins utiliser des pneumatiques MICHELIN non marqués « KRONOS Tyres » et non MICHELIN MOTORSPORT CONNECT pour le premier rallye du CLIO TROPHY BELGIUM 2021, et uniquement pour le premier rallye, à laquelle le concurrent participera.

Les types/dimensions de pneumatiques autorisés sont :

Clio R.S. Rally	
Dimension	Type de gomme
19/60-16 	Pilot Sport R11
	Pilot Sport R21
	Pilot Sport MW1

Le panachage est autorisé.

Le retailage **n'est pas** autorisé selon les conditions indiquées dans le règlement sportif du **FIA WRC**.

Tout traitement chimique et/ou mécanique des pneumatiques est interdit.

A tout moment d'un rallye, il devra être possible de vérifier le type de gomme utilisé. Il est autorisé de masquer le type de gomme mais il est interdit de l'effacer.

10.2 LIMITATION

Le nombre de pneumatiques est limité à **16 pneus pour la totalité du Renties Ypres Rally Belgium, soit :**

- **Renties Ypres Rally A : vendredi 13/08 – section 1 et 2**
- **Renties Ypres Rally B : samedi 14/08 et dimanche 15/08 section 3 à 7**

Les roues de secours sont comprises dans ce quota.



Pneumatiques Hors Quota

- a) Les pneumatiques utilisés pour la séance d'essai préliminaire (shakedown) ne sont pas compris dans le quota.
- b) Des pneus hors quota peuvent être utilisés sur les secteurs de liaison :
- Du parc de départ vers le parc d'assistance
 - Du parc d'assistance vers le parc fermé de fin d'étape
 - Du parc fermé de nuit vers le parc d'assistance
 - **Flexi service OUT TC16C au Tyre Fitting Zone IN TC16F (référence art 13.7 du FIA World Rally Championship Sporting Regulations).**

10.3 ENREGISTREMENT

Chaque pneumatique doit comporter au minimum un numéro de code-barres vulcanisé sur le flanc lors de sa fabrication (code noir sur fond jaune, marquage « FIA »). Maximum deux numéros de code-barres moulés identiques (un sur chaque flanc du pneu).

Ces codes à barres seront utilisés pour s'assurer que les mêmes pneumatiques demeurent installés sur une voiture donnée entre des changements de pneus et que les concurrents ne dépassent pas les quantités maximales autorisées.

L'enregistrement pourra se faire :

- Soit directement par le commissaire technique RACB en lisant les codes-barres sur les pneus.
- Soit à travers une fiche « Tyrecard » fournie par le RACB où le concurrent relèvera les codes-barres des pneus qu'il souhaite enregistrer.

Le concurrent est seul responsable de la concordance entre les codes-barres inscrits sur ce la Tyrecard et ceux des pneus enregistrés.

Il n'y aura pas de modification possible (démarquage – remarquage) des pneumatiques déjà enregistrés.

Il sera permis d'enregistrer des pneumatiques déjà enregistrés lors d'un rallye précédent.

VISA RACB SPORT : 2021BRC/CTB-Add2 en date du 05/08/2021